



L'adaptation en Europe

Prendre en compte les risques et les opportunités du changement climatique dans le contexte du développement socio-économique

Résumé

Ce rapport fournit aux décideurs de toute l'Europe, à différents niveaux de gouvernance et stades d'élaboration de la politique, des informations pouvant être utilisées pour faciliter la planification de l'adaptation et sa mise en œuvre. Les différentes sections du rapport s'adressent par conséquent à des publics différents.

Ce rapport s'appuie sur l'expérience des stratégies et mesures d'adaptation existantes, favorise un processus de prise de décision mieux informé dans les secteurs vulnérables clés et une meilleure résilience dans toute l'Union Européenne (UE). Il soutient la mise en œuvre de la stratégie de l'UE sur l'adaptation au changement climatique.

L'adaptation recouvre des mesures remédiant aux impacts actuels et futurs du changement climatique (ainsi qu'à la variabilité climatique naturelle qui intervient en l'absence de changement climatique) dans le contexte des changements sociétaux présents et attendus. Cela signifie non seulement se protéger contre les incidences négatives, mais également accroître la résilience et tirer parti des avantages induits par ces changements. Plus tôt nous planifions les réponses d'adaptation, mieux serons-nous équipés pour relever les défis.

L'adaptation et l'atténuation (la réduction des émissions de gaz à effet de serre) sont des mesures complémentaires, et toutes deux sont des priorités de l'UE pour faire face au changement climatique. L'adaptation a le potentiel de soutenir les principaux objectifs politiques, tels que « Europe 2020 – la stratégie européenne en faveur de la croissance », et la transition vers une économie durable, efficace dans l'utilisation des ressources, écologique et à faible émission de carbone.

Les principales conclusions de ce rapport sont rassemblées ci-dessous sous la forme de points clés et de trois défis qui doivent être relevés au moment d'élaborer la politique d'adaptation en Europe. D'autres constatations essentielles sont indiquées en tête de chapitre.

Points clés

- Les exemples de mesures mises en œuvre montrent que l'adaptation des systèmes naturels et humains a déjà lieu en Europe.
- À ce jour, 16 pays membres de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) ont développé des stratégies nationales d'adaptation (neuf de plus qu'en 2008) et certains d'entre eux ont déjà mis en place des plans d'action. Les stratégies nationales d'adaptation concernent principalement les secteurs de l'eau, l'agriculture et la sylviculture, la biodiversité et la santé. Douze autres pays membres de l'AEE préparent actuellement une stratégie nationale d'adaptation, et 15 au total ont



déjà créé des portails web. Certaines régions transnationales (telles que le Danube, la Baltique, les Alpes et les Pyrénées) et certaines villes ont élaboré des stratégies d'adaptation ou les développent actuellement.

- Au niveau de l'UE, les instruments de mise en œuvre de la politique d'adaptation incluent des instruments fondamentaux tels que les fonds de cohésion comme les fonds structurels, ainsi que les fonds agriculture et développement rural, les fonds pour l'infrastructure, ou les programmes de soutien comme LIFE+ ou Leader. Ces mécanismes sont essentiels à l'intégration de l'adaptation dans la politique européenne – un processus appelé « mainstreaming » de l'adaptation.
- La plateforme européenne d'adaptation au changement climatique (Climate-ADAPT, <http://climate-adapt.eea.europa.eu>) est une source importante d'informations sur l'adaptation en Europe. Elle soutient les parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance en partageant une grande quantité d'informations sur les risques du changement climatique, les politiques sectorielles européennes, les pratiques d'adaptation, les initiatives nationales et les outils d'aide à la prise de décision. Climate-ADAPT inclut les principaux résultats de la recherche de l'UE, et les projets INTERREG et ESPON, qui ont renforcé les connaissances de l'UE en matière d'adaptation.
- L'évaluation des coûts et bénéfiques des mesures d'adaptation, aux niveaux européen, national et local, est un domaine de travail émergent. Des informations limitées relatives aux coûts et bénéfiques sont actuellement disponibles, et ces informations doivent être examinées avec précaution car il reste beaucoup de travail à accomplir pour améliorer les méthodes d'évaluation.

Défi numéro un: des approches cohérentes

1. La société européenne s'apprête à faire face à de nombreux changements, touchant notamment son économie, sa population, son environnement et son climat. L'adaptation à ces changements constitue un défi et une opportunité pour l'Europe et exigera un renforcement de la résilience et de la capacité d'adaptation des secteurs économiques, des villes et des entreprises. L'adaptation représente une opportunité de synergies et de co-bénéfices si l'Europe met en œuvre des mesures d'adaptation de manière cohérente, en veillant à ce que les politiques soient intégrées et tendent vers des objectifs similaires.

2. Un défi essentiel pour la politique d'adaptation de l'UE est de garantir la cohérence à travers ses nombreuses politiques sectorielles, en intégrant les efforts de l'Europe afin de créer une économie durable, efficace dans l'utilisation des ressources, écologique, à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique.

3. Un défi connexe pour la politique d'adaptation de l'UE est de garantir l'efficacité et la cohérence des mesures à tous les niveaux de gouvernance. La politique d'adaptation de l'UE doit tenir compte des stratégies et des plans nationaux ainsi que des mesures aux niveaux transnational et des villes.

4. Le site web Climate-ADAPT soutient l'élaboration de politiques d'adaptation cohérentes en encourageant le partage des expériences et en fournissant des informations sur les mesures d'adaptation aux niveaux transnational, national et infranational dans les pays européens.



Défi numéro deux : des approches flexibles

1. Les réponses de la politique d'adaptation doivent être adaptées pour répondre aux conditions et besoins régionaux et locaux, et rejeter une approche uniforme. Ces réponses doivent prendre en compte les facteurs contextuels tels que les processus socio-économiques, technologiques, culturels, environnementaux et politiques.

2. Les réponses de la politique d'adaptation doivent être flexibles et tenir compte du progrès des connaissances scientifiques en matière de risques de catastrophes, de variabilité climatique décennale et de changements climatiques et socio-économiques à long terme. Ces connaissances évoluent et des enseignements sont tirés des mesures mises en œuvre. La politique d'adaptation doit être suffisamment flexible pour les intégrer. Il est essentiel d'adopter une approche de « gestion adaptative », c'est-à-dire d'ajuster nos plans à ces conditions au fur et à mesure, en tenant compte de l'incertitude des développements à venir et en mettant constamment à jour notre politique d'adaptation avec les nouvelles informations issues du suivi, de l'évaluation et de l'apprentissage.

3. Cette flexibilité peut également être favorisée en utilisant différents types de mesure d'adaptation. Par exemple, la mise en œuvre d'une combinaison d'options d'adaptation « grises » (solutions technologiques et techniques), « vertes » (approches par les écosystèmes) et de « gouvernance » (approches managériales, juridiques et politiques) constitue souvent un bon moyen d'aborder les interconnexions entre les systèmes naturels et sociaux.

Défi numéro trois : des approches participatives

1. La participation des parties prenantes (décideurs, ONG, entreprises, citoyens) est importante pour la création d'un sens « d'appropriation » de la politique d'adaptation, un facteur essentiel au succès de sa mise en œuvre. La participation des parties prenantes aide également à améliorer la cohérence des mesures d'adaptation et renforce les capacités d'adaptation dans la société au sens large. Des recommandations supplémentaires concernant la meilleure façon d'impliquer les parties prenantes seraient utiles aux décideurs et aux autres parties prenantes.

2. La gouvernance à plusieurs niveaux comble le fossé entre les différents niveaux de politique et de prise de décision et offre la possibilité de garantir la participation des principaux acteurs. Il est également important que tous les niveaux de gouvernance (local, régional, national, transnational et européen) participent à la mise en œuvre de l'adaptation de façon coordonnée et cohérente.

3. Dans la plupart des pays, le secteur privé ne semble pas encore totalement intégré aux processus de politique d'adaptation. Cela s'explique par le fait que les cadres nationaux et les activités de recherche ne font souvent pas de l'économie et des affaires une priorité explicite. Les informations concernant les mesures d'adaptation prises par le secteur privé sont par conséquent limitées. Le secteur des assurances fait figure d'exception, avec un niveau relativement élevé de sensibilisation et d'action concernant l'adaptation.

4. Des outils de soutien à la prise de décision concernant l'adaptation continueront à être nécessaires, comme par exemple le site web Climate-ADAPT et les sites web nationaux d'adaptation.



Ces sites web aident à améliorer la participation des parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance.